



A2F RAVAL

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 20.000 €
40, Rue Damrémont
75018 PARIS
RCS PARIS 849 342 399

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

Le 30 juin 2025, à Paris,

Monsieur AHMED Abdelnaeim, Actionnaire Unique et Président de la Société **A2F RAVAL**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 20.000 €, a établi et arrêté le bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024.

L'Actionnaire Unique a pris les décisions suivantes :

- Renonciation, en tant que de besoin, aux délais, conditions et information préalables,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Distribution de dividendes,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Dépenses non déductibles
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

L'Associée Unique prend acte du fait que la Société répond à la définition de petite entreprise telle qu'énoncée par le Code de commerce (art. L 232-1, IV modifié ; Loi art. 55, IV), et qu'à ce titre, elle est désormais dispensée d'établir un rapport de gestion conformément à la Loi n°2018-727 du 10 août 2018.

DECISION n°1

L'Actionnaire Unique,

- approuve expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises,
- déclare, en tant que de besoin, avoir disposé de toutes les informations nécessaires et dans un délai suffisant pour prendre les décisions suivantes et,
- renonce, en tant que de besoin, définitivement et irrévocablement, à se prévaloir à quelque titre que ce soit de toute irrégularité concernant les documents et éléments d'information devant être préalablement communiqués aux associés conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, ainsi qu'aux modalités de communication aux associés desdits documents et éléments d'information, et notamment en application des statuts de la Société.

DECISION n°2

L'Actionnaire Unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat, arrêtés le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un **bénéfice de 123.399 €**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DECISION n°3

L'Actionnaire Unique décide d'affecter la totalité du **bénéfice de 123.399 €** au compte « report à nouveau » qui s'établira comme suit :

Report à nouveau antérieur	131.380 €
Bénéfice affecté	123.399 €

Report après affectation au 01/01/2025	254.779 €

DECISION n°4

D'autre part l'Actionnaire Unique décide une distribution de dividende de **70.000 €** prise sur le report à nouveau au 01/01/2025 qui s'établit comme suit :

Report à nouveau au 01/01/2025	254.779 €
Distribution des dividendes	- 70.000 €

Report à Nouveau après affectation au 01/01/2025	184.779 €

Conformément à la loi, l'Actionnaire Unique prend acte des distributions de dividendes suivantes intervenues au cours des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 40.000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 35.000 €,
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 60.000 €

Suite à la distribution de dividendes décidée, il prend également acte de ce que :

- Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis, soit à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 117 quater et 200 A du Code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (article 200 A et 158-du Code général des impôts).
- Le montant des revenus distribués éligibles le cas échéant à la réfaction de 40 % s'élèvera à 70.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.
- Le dividende par part s'élèvera à 700 € par part, soit un dividende total de 70.000 €.
- La part des dividendes non soumise, le cas échéant, à cotisations sociales est quant à elle soumise aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, ces prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au

prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont prélevés à la source.

- Compte tenu de ces éléments le montant de la retenue à la source totale s'élèvera à 21.000 €.
- Le dividende net de toute retenue à la source s'élèvera à 49.000 €.

DECISION n°5

L'Actionnaire Unique entérine sa rémunération brute de 93.008,34 €, perçue au titre de ses fonctions de Président durant l'exercice 2024.

DECISION n°6

L'Actionnaire Unique décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, il percevra au titre de ses fonctions de Président une rémunération brute mensuelle moyenne de 5.084,81 €.

DECISION n°7

L'Actionnaire Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

DECISION n°8

L'Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique, en présence du gérant, a dressé et signé le présent procès-verbal.



A2F RAVAL

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 08/09/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	100		100	0,02		
TOTAL (I)	100		100	0,02		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	43 505		43 505	9,04	16 500	3,37
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	77		77	0,02		
. Personnel	42		42	0,01		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 549		38 549	8,01	27 751	5,67
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	43 555		43 555	9,05	23 075	4,71
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	355 181		355 181	73,84	422 207	86,25
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	480 909		480 909	99,98	489 533	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	481 009		481 009	100,00	489 533	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	4,16	20 000	4,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,02	100	0,02
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 000	1,04	5 000	1,02
Report à nouveau	131 380	27,31	74 065	15,13
Résultat de l'exercice	123 399	25,65	117 315	23,96
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	279 879	58,19	216 480	44,22
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	10 699	2,22	10 479	2,14
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 467	6,75	89 801	18,34
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	22 000	4,57	71 479	14,60
. Organismes sociaux	14 358	2,98	37 782	7,72
. Etat, impôts sur les bénéfices	35 962	7,48	33 509	6,85
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 239	5,25	18 004	3,68
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 406	3,83		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	42 000	8,73		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance			12 000	2,45
TOTAL(IV)	201 130	41,81	273 053	55,78
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	481 009	100,00	489 533	100,00



A2F RAVAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 08/09/2025

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services		827 515	827 515	100,00	1 005 215	100,00	-177 700	-17,67		
Chiffres d'Affaires Nets		827 515	827 515	100,00	1 005 215	100,00	-177 700	-17,67		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			3 629	0,44	2 688	0,27	941	35,01		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			917	0,11	2 873	0,29	-1 956	-68,07		
Autres produits			4	0,00	281	0,03	-277	-98,57		
Total des produits d'exploitation (I)			832 065	100,55	1 011 058	100,58	-178 993	-17,69		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			430 882	52,07	575 893	57,29	-145 011	-25,17		
Impôts, taxes et versements assimilés			3 023	0,37	1 373	0,14	1 650	120,17		
Salaires et traitements			181 925	21,98	206 716	20,56	-24 791	-11,98		
Charges sociales			55 383	6,69	75 839	7,54	-20 456	-26,96		
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			4	0,00	244	0,02	-240	-98,35		
Total des charges d'exploitation (II)			671 218	81,11	860 065	85,56	-188 847	-21,95		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			160 848	19,44	150 993	15,02	9 855	6,53		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations					41	0,00	-41	-100,00		
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)					41	0,00	-41	-100,00		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)					41	0,00	-41	-100,00		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			160 848	19,44	151 034	15,03	9 814	6,50		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 487	0,18	210	0,02	1 277	608,10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 487	0,18	210	0,02	1 277	608,10
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 487	-0,17	-210	-0,01	-1 277	-608,09
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	35 962	4,35	33 509	3,33	2 453	7,32
Total des Produits (I+III+V+VII)	832 065	100,55	1 011 098	100,59	-179 033	-17,70
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	708 667	85,64	893 784	88,91	-185 117	-20,70
RÉSULTAT NET	123 399	14,91	117 315	11,67	6 084	5,19
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	12 369	1,49	19 216	1,91	-6 847	-35,62
Dont Crédit-bail immobilier						